

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **09 JUIN 2023**

**fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2023.**

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique;

Vu le décret n°96-1113 du 19 décembre 1996 modifié relatif au statut particulier du corps des professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 février 1998 modifié fixant les spécialités et les règles d'organisation générale des concours pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2023 autorisant l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2023 ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2023 fixant le nombre de postes à pourvoir aux concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques de la protection judiciaire de la jeunesse au titre de l'année 2023 ;

## **ARRÊTE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Le jury des concours externe et interne pour le recrutement de professeurs techniques, ouverts au titre de l'année 2023, est composé comme suit :

Président :

M. Bruno MANIERE, directeur territorial, DTPJJ MEURTHE ET MOSELLE – MEUSE – VOSGES ;

Vice-présidente :

Mme Laurence HOUZARD, directrice territoriale, DTPJJ YONNE – NIEVRE ;

Membres :

- Mme Isabelle BELLEC, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ DE NIORT ;
- Mme Aurélie BLANCHE, attachée principale, directrice des ressources humaines adjointe, DIRPJJ ILE-DE-FRANCE/OUTRE MER ;
- Mme Marion CAVALLO, professeur technique culture et savoirs de base, formatrice, PTF SUD EST ;
- Mme Karima CHIBANE, directrice des services, DIRPJJ SUD-EST ;
- Mme Véronique DARSEL, professeur technique culture et savoir de base, UEAJ LORIENT ;
- Mme Sylvie FAVRET, professeur technique, communication administration bureautique, UEAJ NANCY ;
- Mme Aurélie FEUTRY, directrice des services, STEMOI NANCY ;
- Mme Dalinda FRADJ, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ ARRAS ;
- Mme Peggy FRECON, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ NIMES ;
- M. Wajdi GHAZEL, directeur des services, STEMO TOULOUSE ST-EXUPERY ;
- M. Salim GOUAL, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ VILLENEUVE D'ASQ 1
- M. Gwenael GRANGER, directeur fonctionnel, responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ TARN ET GARONNE – LOT - GERS ;
- M. Guillaume GRASLAND, psychologue, formateur, ENPJJ ;
- M. Jamel HEDHLI, directeur des services, UEHC NOGENT-SUR-OISE ;
- M. Jérôme HOULLE, professeur technique technologie agronomique productions horticoles, UEAJ DE METZ ;
- Mme Christelle HUMBLLOT, directrice des services, EPEI PERPIGNAN ;
- M. Frederic MARTIN, directeur d'établissement, centre éducatif fermé de Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe ;
- Mme Aurélie MILCENT, professeur technique culture et savoirs de base, UEMO DU PUY EN VELAY
- Mme Corinne PERRODIN, directrice des services, cheffe de section parcours scolaire et d'insertion, direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Mme Chantal POUNARDHIAN, professeur technique culture et savoir de base, conceptrice pédagogique, ENPJJ ;
- M. Dominique RANC, professeur technique culture et savoirs de base, UEAJ AVIGNON,
- Mme Christine RAULT, directrice des services, STEMO MONTPELLIER OUEST ;
- Mme Delphine ROUYER, directrice des services, directrice territoriale adjointe, DTPJJ MARNE-ARDENNES ;
- M. Fabrice SALZARD, directeur des services, EPE LORRAINE SUD LAXOU ;
- M. Sébastien LAINE, professeur technique STAPS, UEAJ ARRAS ;
- Mme Laetitia TIRATAY-THIBAUT, attachée, responsable de l'appui au pilotage territorial, DTPJJ MEURTHE ET MOSELLE – MEUSE – VOSGES.

## Article 2

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

**09 JUIN 2023**

Pour le Garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice et par délégué :  
Pour la Directrice de la Protection  
Judiciaire de la Jeunesse  
L'adjointe au chef du bureau du recrutement  
et de la formation

  
**Cécile FOLEA**